

VEILLE RÉGLEMENTAIRE & ALERTE SANITAIRE

Faire face et suivre les évolutions réglementaires n'est pas toujours évident pour les entreprises. Pour vous aider à y parvenir, Agria Grand Est vous propose un service de veille réglementaire et d'alertes sanitaires personnalisé.

Chaque semaine, AGRIA Grand Est vous envoie le récapitulatif des nouveautés réglementaires liées à l'alimentation et les alertes sanitaires émises en France et en Europe.

Les sources :

- Droit européen : Eur-Lex, Commission Européenne ..
- Droit Français : JORF, Bulletins officiels, Ministères du Travail et de l'Environnement, Légifrance ..
- Institutions : DIRECCTE, ANSES, INRS, INERIS

NOS SERVICES :

- Une veille réglementaire personnalisée selon vos besoins et vos attentes.
- Les alertes sanitaires ciblées selon votre secteur d'activité et les secteurs connexes.
- Un mémo hebdomadaire envoyé à votre entreprise et jusqu'à trois destinataires au sein de votre entreprise.
- Un interlocuteur unique d'Agria Grand Est à votre écoute pour vous éclairer sur vos questions réglementaires.

+ Les avantages



Une externalisation de la veille = à un gain de temps pour vos collaborateurs.



Un outil performant pour rester informé des évolutions réglementaires.



Une veille réglementaire formalisée, facile d'intégration dans votre système qualité.

Votre interlocuteur



Julie COIGNUS

Chef de projet Qualité Hygiène Sécurité
Environnement / Réglementaire

Tél : 03.83.44.08.79 | 06.25.51.21.23

Email : julie.coignus@iaa-lorraine.fr

La méthode :



Vous définissez les champs des recherches selon vos exigences.



Le mémo est présenté sous format Excel permettant de filtrer vos thématiques.

Tarifs :

350 € en tarif adhérent

500 € en tarif non-adhérent